

Conseil d'école du 17 novembre 2023

(18h-21h10 - Salle de classe des CM2)

PRÉSENTS :

Mme	ALEIXANDRE, enseignante CE1
Mme	BRUN-LANUSSE, enseignante PS et CM2
M.	DENOUE, enseignant CM1/CM2
Mme	DESTRUEL, conseillère municipale- Breuil-Magné
Mr	DUBOS, parent élu FCPE
Mme	DUVICQ, parent élu FCPE
M.	ENGUEHARD, parent élu FCPE
Mme	FERRO, parent élu FCPE
Mme	FRANÇOIS, Maire de Breuil- Magné
Mme	LEROY, parent élu FCPE
Mme	LE TEXIER, parent élu FCPE
Mme	MARET, enseignante PS
Mme	NAVAUD, parent élu FCPE
Mme	NEVERS, enseignante CP
Mme	PERALTA, enseignante CE2/CM1
M.	PERNIN, directeur
Mme	PRIMAULT, association Vestiaire de Breuil Magné
M.	RECHT, Maire de Loire-les-Marais
Mme	RHODES, conseillère municipale- Breuil-Magné
Mme	ROUGERIE, parent élu FCPE
Mme	SARRABAYROUSE, parent élu FCPE
Mme	SELO, parent élu FCPE
Mme	TALLUS, conseillère municipale- Breuil-Magné
Mme	USSEL, enseignante CE1/CE2
Mme	VANOUR, enseignante RASED
Mme	VINET, association Vestiaire de Breuil Magné
Mme	VOEVODENKO, enseignante MS

Mme NAVAUD a été désignée comme secrétaire de séance qui sera chargée de compléter le compte rendu du Conseil d'école préparé par le Directeur.

Ordre du jour :

- ① Présentation des membres du nouveau Conseil d'école : RASED – AESH – Infirmière scolaire – Emploi service civique
- ② Effectif par classe au 17/11/2023 – effectif actuel, effectif prévisionnel par classe, rentrée 2023 – effectif cantine – effectif garderie – effectif étude du soir – effectif centre de loisirs du mercredi après-midi
- ③ Résultats des élections
- ④ Règlement intérieur : lecture, amendements, vote
- ⑤ Point comptable : Bilan d'étape coopérative scolaire ; Budget Conseil local FCPE, budget Vestiaire de Breuil Magné et actions organisées par l'école, les représentants de parents d'élèves et le Vestiaire de Breuil Magné
- ⑥ Projets d'école, de cycle, de classe (rappel des projets pour chaque cycle par les enseignants)
- ⑦ Autres points :
 - Travaux. Temps périscolaire : formation à la bienveillance du personnel ? Droit au goûter ? Les élèves dans les cours à double niveau pourraient-ils manger avec leurs camarades de même niveau pour avoir une récréation commune ? Services de cantine trop rapides : certains élèves n'ont pas le temps de manger. Eau stagnante à l'entrée de l'école élémentaire : la mairie propose-t-elle une solution ? BCD. Programme pHARe. Évènements à venir.

1. Présentation des membres du nouveau Conseil d'école : DDEN - RASED – AESH – Infirmière scolaire – Emploi service civique

1.1 Après un tour de table pour que chacun se présente, le Directeur de l'école précise le rôle des différents intervenants.

1.2 Le **D.D.E.N.** (Délégué Départemental de l'Education Nationale) : son rôle porte sur l'état des locaux, sur le mobilier scolaire, sur l'hygiène et sur la fréquentation scolaire. De plus, la fonction s'étend également à tout ce qui touche à la vie scolaire, à savoir : les centres de loisirs, les transports, les restaurants scolaires, les bibliothèques et la caisse des écoles. Il veille à faciliter les relations entre l'école et la municipalité.

Les D.D.E.N. sont désignés sur la base du volontariat tous les quatre ans par l'Inspecteur d'Académie.

Chaque début d'année scolaire, le DDEN rencontre le Directeur de l'école afin de remplir une enquête appelée « Bulletin de visite » et qui porte sur la structure, l'organisation du temps scolaire, les effectifs, les travaux, le budget, etc.

1.3 Le RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté)

Il est constitué de :

- Un(e) **psychologue scolaire** qui est chargé(e) de l'observation et du suivi psychologique des enfants en liaison étroite sous forme de partenariat avec les maîtres, les parents et les structures d'aides extérieures à l'école (Orthophoniste, CMPE, CMPP, etc.). Elle peut réaliser aussi des bilans scolaires.
- Un(e) **enseignant(e) spécialisé(e)** à dominante pédagogique qui s'adresse aux élèves qui ont des difficultés avérées pour comprendre et apprendre dans le cadre des activités scolaires. Il s'agit pour l'enseignant spécialisé de prévenir et de repérer, grâce à une analyse partagée avec l'équipe pédagogique de l'école, les difficultés d'apprentissage de ces élèves et d'apporter une remédiation pédagogique dans le cadre d'un projet d'aide.
- et Un(e) **enseignant(e) spécialisé(e)** à dominante relationnelle qui s'adresse aux enfants qui ont du mal à devenir élèves et dont le rapport à l'école et aux savoirs entrave les apprentissages.

Toutes les difficultés d'un enfant n'étant pas de la compétence du réseau, il peut servir d'intermédiaire vers d'autres spécialistes : CMPE, CMPP, orthophonistes, orthoptistes, services sociaux et médicaux...

Rôle : le réseau d'aides ne se substitue pas à l'aide apportée par le maître de la classe. Il a pour objectif de favoriser l'adaptation et la réussite de l'enfant à l'école, dès la maternelle. L'équipe effectue un travail d'observation et de prévention à la demande des parents et des enseignants auprès des enfants concernés. En relation avec les familles et les enseignants, si une aide s'avère nécessaire, elle peut être apportée par l'un des membres du réseau : bilans, entretiens, séances de rééducation... Ces différentes interventions ont pour but d'améliorer, selon le cas : l'intégration de l'enfant à l'école, son comportement, son langage, son articulation, son graphisme afin d'éviter à l'enfant un échec scolaire et de lui permettre de rentrer dans les apprentissages.

Dans notre secteur le RASED est complet. Il est constitué de deux enseignantes spécialisées à dominante pédagogique et à dominante relationnelle et d'une psychologue scolaire. Cette année elles pourront prendre en charge des élèves, contrairement à l'an dernier où ça n'a pas été possible.

1.4 **AESH (ex-AVS)** : 1 AESH intervient actuellement dans notre école auprès de 3 élèves. D'autres demandes sont en cours.

Rôle : présent dans la classe aux côtés de l'enfant en situation de handicap, l'**accompagnant d'élève en situation de handicap (AESH, ex-AVS)** effectue plusieurs tâches avec un seul et même objectif : faciliter le quotidien de l'élève et lui garantir la meilleure scolarité possible. L'AESH travaille en étroite collaboration avec l'enseignant de la classe et participe aux équipes de suivi organisées dans l'année.

L'AESH peut être amené à la demande de l'enseignant à encadrer un petit groupe d'élèves, y compris si l'élève dont il a la charge n'est pas présent dans ce groupe. Parfois l'enseignant juge que l'élève n'a pas besoin de son AESH ou a gagné en autonomie sur certaines tâches et affecte l'AESH sur une autre mission ; pendant ce temps l'élève concerné est avec l'enseignant et réalise des activités qui lui sont accessibles sans l'aide de son AESH. Ces adaptations ont toujours lieu sur des temps très courts. Par contre l'AESH n'a pas vocation à se substituer à l'enseignant (faire classe, corriger les cahiers, etc.). Plusieurs bilans annuels en équipe sont réalisés pour ajuster les heures d'affectation des AESH.

Un nouveau dispositif de gestion des AESH a été mis en place dans notre secteur en septembre 2020 : le PIAL (pôle inclusif d'accompagnement localisé).

Les trois grands objectifs du PIAL sont :

- Un accompagnement humain défini au plus près des besoins de chaque élève en situation de handicap afin de développer son autonomie et de lui permettre d'acquérir les connaissances et les compétences du socle commun ;
- Une plus grande flexibilité dans l'organisation de l'accompagnement humain pour les établissements scolaires et les écoles
- Une professionnalisation des accompagnants et une amélioration de leurs conditions de travail

Le PIAL doit faciliter la gestion des accompagnants (AESH) en fonction des besoins des élèves en situation de handicap qui bénéficient d'une notification d'aide humaine de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), à l'échelle d'une circonscription, ou d'un territoire déterminé regroupant des écoles et des établissements scolaires.

1.5 Infirmière scolaire : rôle : (BO sur les missions de l'infirmière de l'Éducation nationale du 12 novembre 2015) : développer des liens avec les familles. L'infirmière travaille en lien direct avec les parents qu'elle contacte, informe, accueille. Elle veille à ce que les élèves bénéficient des aides et suivis extérieurs préconisés ou prescrits et accompagne si nécessaire les familles dans cette démarche. Elle contribue à la construction d'une école bienveillante envers les élèves et leur famille. Enfin, sa mission principale est le suivi de l'état de santé des élèves.

1.6 Emploi service civique : le Service Civique au sein du Ministère de l'Éducation nationale s'adresse à tous les jeunes de 18 à 25 ans. Il s'agit d'un engagement volontaire d'une durée de 8 mois environ et débutant entre septembre et décembre jusqu'en juin de la même année scolaire. Les missions s'effectuent en écoles, collèges, lycées, etc. Il contribue aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école primaire. Nous n'avons toujours pas d'emploi service civique pour l'année scolaire en cours.

2. Effectifs de rentrée – Prévision d'effectifs, rentrée 2024

2.1 Cette année, il y a 219 inscrits (au 17/11/2023) contre 231 l'an passé à la même époque.

RENTREE 2023	PS	MS	GS	CP	CE1	CE1-CE2	CE2/CM1	CM1/CM2	CM2	TOTAL
PS	21									21
MS		26								26
GS			26							26
CP				24						24
CE1					22					22
CE2						6-18				24
CE2/CM1							9 + 15			24
CM1								17 + 8		25
CM2									27	27
TOTAL	21	26	26	24	22	24	24	25	27	219

2.2 L'année prochaine nous prévoyons 206 élèves (constat du 9 novembre 2023 envoyé à l'Inspection académique). Le tableau suivant indique le nombre d'élèves par niveau de classe et non par classe. La répartition des élèves sur les 9 classes de l'école se fera en fin d'année scolaire.

La construction d'une quarantaine de logements est prévue en deux phases d'ici trois ans.

RENTREE 2024	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
PS	22								22
MS		21							21
GS			26						26
CP				26					26
CE1					24				24
CE2						28			28
CM1							27		27
CM2								32	32
TOTAL	22	21	26	26	24	28	27	32	206

2.3 Effectif cantine – effectif garderie – effectif étude du soir – effectif centre de loisirs du mercredi après-midi

Pourcentage d'élèves qui mangent à la cantine (il s'agit d'une moyenne) : 85,9 %

Pourcentage d'élèves qui fréquentent la garderie du matin (en moyenne) : 12,2 %

Pourcentage d'élèves qui fréquentent la garderie du soir (en moyenne) : 19 %

Pourcentage d'élèves qui fréquentent l'étude du soir (en moyenne) : 3,6 %

Nombre d'élèves qui fréquentent la garderie du mercredi après-midi : de 15 à 25 élèves

TAP : 140 élèves environ participent aux TAP, soit 63,3 %

3. Résultats des élections

Statistiques : pourcentage de votants aux élections des représentants des Parents d'élèves

ANNÉE	Nombre d'électeurs inscrits	Nombre d'enfants Scolarisés le jour des élections	Nombre de votants	% de votants
2009	299	205	117	39,1
2010	298	207	129	43,3
2011	287	201	130	45,3
2012	297	213	133	44,8
2013	301	207	126	41,6
2014	313	215	122	39
2015	328	210	155	47,25
2016	319	217	127	39,81
2017	331	216	143	43,2
2018	334	220	142	42,51
2019	338	229	164	48,52
2020	319	221	166	52,04
2021	321	223	164	51,09
2022	336	229	178	53,61
2023	335	221	171	51,04

Cette année le taux de participation s'est élevé à **51,04 %**. **Taux qui est inférieur par rapport à l'année dernière.** À titre de comparaison, le taux de participation au niveau national s'élevait à **51,73 %*** pour l'année scolaire 2022-2023 (sur 100 % des écoles). Cette année, le vote s'est fait par correspondance uniquement comme l'an dernier.

*<https://www.education.gouv.fr/les-parents-d-eleves-11834>

4. Discussion et vote du règlement intérieur

Le Directeur rappelle qu'il a envoyé par courriel, aux membres du conseil d'école, le règlement intérieur de l'année scolaire 2022-2023. Les modalités de fonctionnement du Conseil d'école a également été envoyé.

Le règlement intérieur précédent est projeté aux personnes présentes. Chacun des points de l'ancien règlement intérieur a été lu, commenté et soumis à l'assemblée pour conservation (cf. fichier en annexe).

Les modifications apportées :

Année scolaire : 2023-2024 :

1-2 : Plan Vigipirate : niveau 3 « urgence attentat » sur l'ensemble du territoire

L'apport de médicament : Pour un asthme non sévère qui nécessite de la Ventoline ou ses génériques, un certificat médical suffit.

Point 3-6 : à mettre en rouge

Adopté le 17 novembre 2023 à l'unanimité.

5. Coopérative scolaire : bilan d'étape au 17 novembre 2023 - Budget FCPE alloué pour l'école ; budget Vestiaire de Breuil Magné alloué à l'école – Actions à venir au profit de l'école : école, FCPE et Vestiaire de Breuil Magné

Solde au 1^{er} septembre 2023 : 3 723,53 euros

Solde au 17 novembre 2023 : 4244.74 euros

5.1 Au niveau des recettes :

- La participation des familles à la coopérative scolaire a rapporté : 2 520 euros
- La vente des photographies scolaires a rapporté (bénéfice net) : 2177 euros

5.2 Au niveau des dépenses effectuées :

- Cotisation à l'OCCE + assurance (organisme de contrôle des comptes) : 652,40 euros
- Achat des photographies de classe : 1 113 euros
- Achat des torchons pour la vente qui aura lieu à Noël : 949,00 euros
- Dépenses effectuées par les classes à ce jour pour les activités éducatives : 2 457,31 euros

5.3 Budget municipal alloué à la coopérative scolaire :

- 1200 euros (somme prévue pour les classes de découvertes). Comme il n'y en aura pas cette année, la somme sera versée à la coopérative scolaire.

Budget alloué pour les fournitures scolaires :

- 43 euros/élève

5.4 Budget FCPE alloué pour l'école – Actions à venir au profit de l'école

La somme totale allouée par la FCPE est de 7000 euros, à savoir :

- 32 euros/élèves

Les classes qui ont un projet particulier peuvent également solliciter la FCPE.

5.5 Budget Vestiaire de Breuil Magné alloué pour l'école – Actions à venir au profit de l'école

20 euros par élèves soit une somme de 4380 euros.

Les enseignants remercient la mairie et les deux associations pour les budgets alloués à l'école.

M. PERNIN, rappelle qu'il a créé un fichier Excel qui fait état des dépenses effectuées par les enseignants. Ce fichier est en ligne et est consultable par ceux qui disposent du lien.

6. Projets d'école, de cycle, de classe

6.1 Projet commun à l'ensemble des cycles : le plan français

Des efforts nécessaires pour l'enseignement du français :

Les enquêtes internationales et les évaluations nationales en CP et CE1 instaurées à la rentrée 2019 permettent de disposer d'une vision précise des évolutions des compétences et des besoins des élèves dans la maîtrise du français.

La dernière enquête PIRLS (Progress in International Reading Literacy Study)¹, conduite en 2016, a signalé que la performance globale des élèves français quatre ans après le début de l'apprentissage de la lecture baisse à chaque évaluation depuis 2001 ; entre 2001 et 2016, l'écart est significatif et représente - 14 points sur la période de quinze ans, plaçant le score français nettement en retrait de celui des pays de l'Union européenne. Les performances en compréhension de textes ont baissé dans tous les champs (narratifs, -6 points, comme informatifs, -22 points) et pour tous les processus, des plus simples (« Prélever » et « Inférer », -8 points) aux plus complexes (« Interpréter » et « Apprécier », -21 points). Les dernières publications relatives aux évaluations nationales² attestent quant à elles des difficultés persistantes en dépit de nets progrès dans certains domaines :

- en début de CP, les élèves rencontrent toujours des difficultés en compréhension et particulièrement dans la compréhension de mots lus par l'enseignant, mais aussi dans la connaissance des lettres ;
- en CE1, les performances sont en hausse de 2018 à 2019 mais les élèves rencontrent toujours des difficultés marquées dans les domaines de la lecture (plus d'un quart d'entre eux, 27,4 % ne lisent pas plus de trente mots en une minute : cette tendance est confirmée par l'exercice individuel de lecture de texte, où 28,6 % des élèves lisent moins de trente mots d'un texte simple en une minute) et de la dictée de mots (en dictée de syllabes, 14,5 % des élèves en début de CE1 écrivent correctement moins de sept syllabes sur les douze dictées ; en dictée de mots, avec un seuil de réussite fixé également à six mots sur douze, ce sont 22,9 % des élèves qui semblent en difficulté).

Faire évoluer la formation continue :

La formation des professeurs constitue assurément le premier levier de progrès pour améliorer l'enseignement. Or l'enquête TALIS 2018 a montré les réserves des professeurs vis-à-vis des modalités actuelles de formation continue :

- trop ponctuelle et sans prolongements explicites dans le temps, elle ne permet pas une réflexion suffisamment longue pour entraîner des changements concrets et efficaces dans les enseignements ;
- considérée comme trop théorique et trop éloignée des classes, elle ne permet pas une alternance régulière entre pratique accompagnée, réflexion des professeurs et théorie ; elle n'est pas assez adaptée aux pratiques de classe et aux gestes professionnels ;
- son format, trop souvent académique, ne favorise ni l'engagement dans son propre développement professionnel ni le travail d'équipe. En outre, la France se situe en dessous de la moyenne européenne s'agissant de la participation à des activités de formation continue en groupe, de la mise en œuvre de pratiques d'évaluation concertées entre collègues et de la cointervention dans une même classe. La prise en compte de ces réserves et de cette situation insatisfaisante exige de faire évoluer le modèle de formation continue pour le rendre plus efficace, a fortiori pour ce qui constitue la clé des apprentissages : l'enseignement du français à l'école primaire.

Le Plan français nourrit cette ambition. Il s'inscrit dans le cadre du schéma directeur de la formation continue des personnels⁶ et en respecte les grands principes :

- la continuité entre formation initiale, formation continuée et formation continue ;
- la proximité, avec des actions de formation menées au plus près des classes ;
- la valorisation des compétences des personnels.

6.2 : projets de classe, de cycle (en lien avec le projet d'école dans sa partie : accompagner chaque élève dans la construction de ses parcours culturel, artistique et sportif (rappel des projets pour chaque cycle/classe) :

Toutes les classes de l'école ont assisté le jeudi 7 septembre à l'une des répétitions de la prochaine chorégraphie de la troupe Pyramid, en résidence à Breuil Magné.

CYCLE 1

PS :

- découverte de l'univers du livre : utilisation hebdomadaire et emprunt à la BCD de l'école
- sortie bibliothèque de Breuil Magné
- sortie médiathèque de Rochefort

Projet filé sur l'année : découverte du vivant et de notre environnement proche

- classe du dehors chaque semaine avec observation et développement du lexique
- plantations diverses en classe
- plantation en extérieur dans des grandes jardinières
- lombricompostage
- petits élevages en classe
- visite et ateliers au potager du Roy à Rochefort

MS :

Projets :

-Classe en extérieur une fois par semaine (dans divers lieux de la commune : parc de Gauput, city park, forêt.) : contact régulier avec la nature, épanouissement moteur et sensoriel, curiosité, situations langagières, observation du milieu, jeux libres = imagination++

-Ateliers culinaires hebdomadaires (préparation du goûter pour les séances de classe dehors)

-Ateliers « Jeux de société » tous les vendredis

-Eveil aux langues et à la diversité culturelle + activités coopératives et réseau de lectures autour du projet de kamishibai plurilingue dont le thème est : « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ! »

Sorties :

-13/11 : bibliothèque + ludothèque de Breuil-Magné

-07/03 : Musée Hébre + atelier « Peindre la mer »

-04/04 : Médiathèque de Rochefort

-16/05 : Journée « classe dehors » à la retenue d'eau de Port des Barques

-06/06 : Museum d'histoire naturelle de La Rochelle + atelier « Animaux marins »

- Sortie au théâtre de la Coupe d'Or ?

GS :

- participation au dispositif Ecole et cinéma : Ce programme d'éducation artistique et culturelle permet aux élèves de découvrir un **catalogue de trois films par an**. Premier film : Nanouk l'esquimau le 16 novembre

Coût de 2,50 euros par élève + le coût du transport (59 euros) x 3

- Sortie dans les bois : La chasse aux couleurs

- Visite de la Ludothèque de Breuil

- Visite de la bibliothèque de Breuil

- Sortie à la Médiathèque de Rochefort le 30 novembre

- Inscription de la GS à un cycle piscine : la classe bleue. Pas d'apprentissage de la natation, mais travail axé sur l'aisance aquatique. L'objectif est de répondre à un enjeu majeur de notre société qui est la prévention et la lutte contre les noyades chez les jeunes enfants.

9 séances groupées

CYCLE 2 : CP/CE1/CE2 : (projets communs)

CP :

- 1 sortie au Théâtre de la Coupe d'or le 16 octobre « Depuis que je suis né ».

- 1 intervention de l'infirmière scolaire sur l'hygiène corporelle, les dents le vendredi 10 novembre.

- 10 séance de natation avec les CM1 du lundi 22 janvier au mardi 6 février.

- Espace nature : demande d'interventions en classe sur le thème du cycle de l'eau.

- Sortie de fin d'année le jeudi 23 mai au Paléosite avec la classe de GS.

Projet de cycle (classes de CE1 et CE1/CE2) :

En sciences, nous travaillerons, période 4, sur les chaînes alimentaires. Suite à ce travail, nous effectuerons une sortie le 9 avril 2024 au musée d'histoire naturelle de La Rochelle (aller-retour en train). Deux ateliers nous seront proposés : les chaînes alimentaires et la découverte du musée sous forme d'un jeu de piste.

Intervention d'un animateur de l'espace nature 3 séances dans la classe sur le même thème des chaînes alimentaires.

Sortie de fin d'année : Vitrezay : thèmes abordés : le marais + identification des animaux du marais +la cigogne (bus gratuit pris en charge par le département car Vitrezay est un pôle nature).

CE1 :

Projet de classe : "Les corps dansants" intervention d'une professeure de danse du conservatoire de Rochefort (15 séances d'1h30 de janvier à mars) avec une restitution lors du spectacle du conservatoire le samedi 30 mars 2024.

Bibliothèque du Breuil Magné : découverte de la bibliothèque du Breuil Magné le 24 novembre (1 atelier libre/ 1 atelier lecture d'album avec Mme Martin et un atelier avec la maitresse pour apprendre à se repérer dans la bibliothèque).

Médiathèque de Rochefort : jeudi 18 janvier : découverte de la médiathèque de Rochefort et participation à un atelier BD.

Spectacle à la Coupe d'Or : « Depuis que je suis né » : 16 octobre 2023

CE1-2 :

- Correspondance scolaire avec une classe de CE2 de la Réunion (une élève, présente en CE1 l'an dernier, y vit pour l'année) : expérience d'ouverture à une culture, une géographie, un mode de vie différents ainsi qu'un projet d'écriture en conditions réelles avec un destinataire, favorisant également une analyse précise de notre environnement, pour le décrire.

- Intervention d'une professeure de danse sur 10 séances sur les périodes 4 et 5.

- Spectacle à la Coupe d'Or : " Depuis que je suis né" le 16 octobre 2023

CYCLE 3 :

CE2/CM1 :

Concours Bulles d'océan : Organisé par les bibliothèques et médiathèques de Breuil-Magné, Échillais, Rochefort, Saint-Agnant, Saint-Nazaire-sur-Charente et Tonny-Charente en partenariat avec les établissements scolaires du territoire et la librairie Bulles en cavale, le prix récompense un ouvrage parmi une sélection de 4 bandes dessinées (francophones et de parution récente). Les élèves vont lire les 4 ouvrages et devront choisir la bande dessinée qu'ils ont préférée.

Taekwondo : période 4, intervention animée par un professeur agréé de taekwondo.

1 sortie au Théâtre de la Coupe d'or le 16 octobre « Depuis que je suis né ».

- Pour les CM1 : 10 séances de natation avec les CP du lundi 22 janvier au mardi 6 février.

- Espace nature : demande d'interventions en classe sur le thème du marais

CM1/CM2 :

Participation au Numérique Éthique Tour à Soubise organisé pour la seconde fois par la CARO et la Maif (sensibilisation aux bons usages numériques)

1 sortie au Théâtre de la Coupe d'Or en mars 2024.

Visite du collège Grimaux en juin suivie de la matinée « Portes ouvertes » organisée le samedi matin pour les parents.

Sortie de fin d'année (à définir).

CM2 :

Taekwondo : période 4, intervention animée par un professeur agréé de taekwondo.

Participation au Numérique Éthique Tour à Soubise organisé pour la seconde fois par la CARO et la Maif (sensibilisation aux bons usages numériques)

Espace nature : animation sur les écocistes au domicile le 3 octobre ainsi plusieurs interventions en classe sur le thème du développement durable.

1 sortie au Théâtre de la Coupe d'Or en mars 2024.

Visite du collège Grimaux en juin suivie de la matinée « Portes ouvertes » organisée le samedi matin pour les parents.

Sortie de fin d'année (à définir).

7. Autres points

7.1 Les travaux demandés par les enseignants doivent être notifiés sur un cahier dédié : cela permet de garder un historique de ce qui a été fait/demandé. La Mairie ne prendra en compte désormais que les travaux inscrits dans ce cahier.

Derniers travaux de la mairie : le problème récurrent d'inondation de la salle de classe des GS a été réglé. Dans la cantine, le sol a été refait ainsi que l'insonorisation. Projet de végétalisation de la cour de l'école élémentaire.

7.2 Formation à la bienveillance du personnel :

Il existe un plan de formation pour le personnel périscolaire. Il y a eu des formations récentes pour prendre en compte les différences des élèves.

7.3 Goûter temps périscolaire : il n'est effectivement pas possible d'apporter son goûter personnel et ceci pour plusieurs raisons :

- pour un goûter spécial (allergie, intolérance alimentaire) : cela nécessite un PAI

- le prix du goûter est inclus dans le tarif

- souci d'égalité entre les enfants : le même pour tout le monde.

- Facilité d'organisation

- Souci d'hygiène : évite les échanges de gâteaux et permet de garder la fraîcheur des aliments.

Le goûter dans les cartables risque d'être endommagé et souffrir de la chaleur à certaines périodes de l'année.

Nous offrons une diversité pour le goûter : chocolat, miel, confiture, fruits, yaourts, fromage, cake, gâteaux fourrés, jus de fruit et chocolats chauds....

7.4 Les élèves dans les cours à double niveau pourraient-ils manger avec leurs camarades de même niveau pour avoir une récréation commune ?

En effet, cela semble souhaitable pour les enfants. Cela va être vu sur papier et un programme va être ensuite mis en place (suggestions abordées : changement toutes les semaines ; chaque jour dans la semaine une organisation particulière).

7.5 Services de cantine trop rapides : certains élèves n'ont pas le temps de manger :

Les services ne peuvent pas être allongés sauf si l'on rétablit les 2 services d'avant Covid et non 3 comme en ce moment mais ce sera plus bruyant car il y aura plus d'élèves par service. Les 3 services vont donc être gardés mais les élèves pourront terminer de manger leur pain ou leur fromage dans la cour.

7.6 Eau stagnante à l'entrée de l'école élémentaire : la mairie propose-t-elle une solution ?

Il y a un projet de contournement d'évacuation de l'eau mais c'est un projet long et laborieux. Si cela se reproduit, le grand portail sera utilisé comme entrée et sortie des élèves. Une affiche sera posée sur le petit portail pour prévenir les parents.

7.7 BCD :

Elle est en cours de restructuration par 2 mamans qui saisissent tous les livres.

7.8 Programme pHARe :

Extrait de la lettre de la Rectrice du 20 octobre 2023 :

« Le harcèlement sous toutes ses formes constitue une menace inacceptable pour nos élèves. Il peut avoir des conséquences durables sur leur bien-être, leur santé mentale, et leur réussite scolaire. Nous avons la responsabilité de tout mettre en œuvre pour prévenir et combattre le harcèlement. Cette journée est l'occasion de sensibiliser, d'informer, et d'éduquer. Elle doit constituer un temps fort de prévention et d'information auprès des élèves, des personnels et des familles pour tous les établissements.

Lors de la journée du vendredi 9 novembre, les activités et discussions organisées doivent viser à promouvoir le respect mutuel, la tolérance, et l'empathie. Il est essentiel que nos élèves comprennent l'importance de ces valeurs et sachent où trouver de l'aide en cas de besoin.

Comme annoncé dans le plan interministériel du 27 septembre 2023, un questionnaire doit être soumis à tous les élèves du CE2 à la Terminale pour un recueil systématique de la parole, propice à la détection des situations individuelles de harcèlement dans les classes et à l'analyse du phénomène dans les écoles ou les établissements. Deux heures de temps banalisé seront consacrées entre le 9 et le 15 novembre, dont l'organisation est laissée à l'appréciation des écoles et établissements.

Un questionnaire a été soumis aux élèves du CE2 au CM2.

7.8 Événements à venir :

- Goûter de Noël le mercredi 20 décembre

- Spectacle de Noël offert par la commune le jeudi 21 décembre par la troupe BOITAZIC « On a volé le la ».

La séance est levée à 20 heures 30

La Secrétaire de séance,

Le Président, Patrick PERNIN